PREFECTURE DE LA MOSELLE

BILAN D'ACTIVITE DE LA CDAC POUR 2009

		T		
DATE DE LA REUNION	N° DU DOSSIER	PROJET	VOTE	RECOURS
23/01	01	THIONVILLE: Extension de la galerie marchande de l'hypermarché LECLERC de 1 404 m² (1000 m² avant ext) par la sté SOLORMAG.	Autorisé par 9 voix pour sur 9 votants	
23/01	02	SARREBOURG: Extension par transfert du magasin BRICO JARDI LECLERC de 1 500 m² (5 900 m² avant ext) par la SCI SARROY.	Autorisé par 10 voix pour sur 10 votants	
12/02	03	FAREBERSVILLER: Création d'un ensemble commercial GRAND FARE de 35 434 m² comprenant un hypermarché CARREFOUR de 8 000 m², 21 magasins de plus de 300 m² pour une sv totale de 21 498 m² spécialisés en culture loisirs, prêt à porter, parfumerie, meubles, électroménagers, équipements de la personne, jouets et sports, 53 boutiques de moins de 300 m² de sv pour une sv totale de 5 936 m² par la SAS CODIC FARE.	Autorisé par 5 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention, sur 8 votants	Recours en CNAC Refusé par la CNAC le 30/06/09
10/03	04	SARREBOURG: Création d'un magasin d'équipement de la maison LA HALLE de 1 200 m² par la SARL CREATIM.	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants	
27/03	05	TALANGE: Création d'un magasin MEGASPORT de 1 600 m² par la SARL LE PASSAGE 2000.	Refusé par 4 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions, sur 8 votants	
27/03	06	FORBACH: Création d'un magasin spécialisé en équipement de la maison, de la personne, culture loisirs BABOU de 2 400 m² par la SCI LE CHEVRON.	Autorisé par 7 voix pour sur 7 votants	
10/06	07	HAYANGE: extension du supermarché SIMPLY MARKET de 132 m² (2 064 m² avant ext) par la SAS ATAC.	Autorisé par 7 voix pour sur 7 votants	

		BEADERY		
10/06	00	MARLY: extension de la	Autorisé par 7 voix	
10/06	08	jardinerie FLOREST de 1 500	pour sur 7 votants	
		m ² (2 250 m ² avant ext) par la		
		SN		
		FLOREST.		
		SAINT AVOLD:	Autorisé par 8 voix	Recours en CNAC
		Création d'un ensemble	pour sur 8 votants	par la sté SADEF
		commercial LE VILLAGE DES		Projet refusé par la
		MOUSQUETAIRES d'une sv		CNAC le 12/11/09
• 4 (0 •		totale de 10 264 m² comprenant		
24/06	09	un INTERMARCHE de		
		3 274 m², un magasin VÊTI de		
		1 033 m², un magasin BRICO		
		CASH de 5 590 m ² et un		
		magasin de pièces automobiles		
		ROADY de 367 m² par la SNC		
		ITM DEVELOPPEMENT EST.		
		HAUCONCOURT:	Absence de quorum,	
2.110.2		Création d'un magasin de	dossier reporté.	
24/06	10	meubles de 750 m² à l'enseigne		
		MESURES ET EXCEPTIONS		
		par la SARL WUNDY et la SA		
		GNC HOLDING.		
		CREUTZWALD:	Autorisé par 8 voix	Recours en CNAC
		Création d'un ensemble	pour sur 8 votants	par la sté
		commercial d'une sv totale de		BRICOLOR
		9 928 m² comprenant un		Recours retiré
24/06	11	magasin BRICO LECLERC de		
		6 368 m ² , deux magasins		
		spécialisés en équipement de la		
		personne (1 310 m², 1 350 m²) et		
		un magasin spécialisé en		
		équipement de la maison de		
		900 m² par la SCI BGL.		
		HAUCONCOURT:	Autorisé par 7 voix	
		Création d'un magasin de	pour sur 7 votants	
03/07	10	meubles de 750 m² à l'enseigne		
		MESURES ET EXCEPTIONS		
		par la SARL WUNDY et la SA		
		GNC HOLDING.		
		BASSE HAM:	Autorisé par 7 voix	Recours en CNAC
		Extension du supermarché	pour sur 7 votants	Par la société CSF
10/07	12	INTERMARCHE de 1 693 m ²		FRANCE
		(2 648 m² avant ext) par la SCI		
		BALTINE.		
		FONTOY:	Autorisé par 8 voix	
10/07	13	Extension du supermarché	pour sur 8 votants	
		SUPER U de 711 m ² (2 580 m ²		
		avant ext) par la SNC 4AS		
		DISTRIBUTION.		
		JOUY AUX ARCHES:	Autorisé par 7 voix	
		Création d'un magasin	pour sur 7 votants	
21/07	14	CASTORAMA de 13 000 m² par		
		la SAS L'IMMOBILIERE		
		CASTORAMA et la SASU		
Ī		CASTORAMA France.		

		MOIII INC LEC MEDZ.	Autoricá non 7 voiv
		MOULINS LES METZ:	Autorisé par 7 voix
10/00	1.5	Création d'un supermarché	pour sur 7 votants
13/08	15	SIMPLY MARKET de 1 800 m ²	
		par la SARL COFILOR et la	
		SAS ATAC.	
		HAUCONCOURT:	Autorisé par 7 voix
		Création d'un magasin de	pour sur 7 votants
		meubles ROBIN DU LAC de	
13/08	16	1 135 m², d'un magasin de	
		menuiseries finies	
		WEIGERDING de 915 m ² et	
		d'un magasin de fermetures	
		WEIGERDING de 863 m² par la	
		SCI JM6.	
		MOULINS LES METZ:	Autorisé par 6 voix
		Création d'une cellule de	pour 1 abstention sur
13/08	19	2 200 m ² (commerce non	7 votants
		alimentaire) au sein de	
		l'ensemble commercial	
		COFILOR 1 par la SARL	
		COFILOR.	
		MORHANGE:	Autorisé par 7 voix
20:7-	. –	Extension du magasin POINT	pour sur 7 votants
20/08	17	VERT de 680 m ² (884 m ² avant	
<u> </u>		ext) par la SAS AGRIVERT.	
		METZ:	Autorisé par 5 voix
		Extension du centre SAINT	pour sur 5 votants
20/22	4.0	JACQUES de 1 929 m ² (12 012	
20/08	18	m² avant ext) par création de 18	
		cellules en équipement de la	
		personne de la maison et en	
		culture loisirs par la SA	
		HOLDING METZ SAINT	
		JACQUES.	Autoricá man 9 voiv
04/09	20	FAULQUEMONT:	Autorisé par 8 voix
04/09	20	COLDIVI de 005 m² per le	pour sur 8 votants
		COLRUYT de 995 m² par la	
		SCCV STRASBOURG 20. FEVES:	Autorisé par 7 voix
04/09	21	Création d'un magasin	pour sur 7 votants
U 1 /U7	41	OPTICAL CENTER de 178 m ²	pour sur / votants
		par la SA GNC HOLDING.	
		METZ:	Autorisé par 5 voix
		Création d'un ensemble de 4	pour sur 5 votants
		cellules de 3 818 m ² : 2 magasins	pour sur 5 votants
08/10	22	de meubles de 875 m ² et 663 m ² ,	
00/10	22	1 magasin à rayons multiples de	
		1 645 m ² et 1 magasin	
		d'habillement de 635 m² par la	
		SARL BOCYON.	
		FORBACH:	Autorisé par 7 voix
01/12	23	Création d'un magasin de dépôt	pour sur 7 votants
01/12	23	vente TROC.COM de 1 348 m ²	Pour sur / vounts
		par la SCI CMLZ.	
		par in DCI CIVILLI.	

01/12	24	ALDI MARCHE de 813 m² et	Autorisé par 9 voix pour sur 9 votants	
01/12	24	d'une cellule boucherie de 125		
		m ² par la SARL MEDIATOR.		